

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE**1.1. Identificateur de produit :**

Nom du produit : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT CONCENTRE 14°
Code produit : B050 – B052 – B054
Conditionnement : B050 : 6 Flacons de 1L – B052 : 6 Flacons Spray 750 ml – B054 : 1 Bidon de 5 L
Type de produit : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisations identifiées : Nettoyant, Détartrant
Utilisation professionnelle
Utilisations déconseillées : Pas de données disponibles

1.3. Renseignement concernant le fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité :

Producteur/Fournisseur : L'ARTISANERIE « ENTREPRISE ADAPTEE »
Adresse : 74 avenue du Général de Gaulle
CS20096
18203 Saint Amand Montrond
Tel : +33.(0)2.48.63.71.00
Fax : +33.(0)2.48.96.72.26
E-mail : lartisanerie@apei.asso.fr
Site internet : www.apei.asso.fr
Personne de contact : lartisanerie@apei.asso.fr / +33.(0)2.48.63.71.00

1.4. Numéro d'appel d'urgence :

INRS/ORFILA : +33 (0) 1.45.42.59.59

RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification du mélange :****2.1.1. Classification selon règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP)**

Skin Irrit. 2, H315

Eye Irrit. 2, H319

Le texte intégral des catégories de danger et des phrases H est repris dans la Rubrique 16.

La justification de la classification est reprise dans la Rubrique 16.

2.2. Eléments d'étiquetage :**2.2.1. Etiquetage selon Règlement CE n°1272/2008 modifié (CLP)****ATTENTION**

H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
P102	Tenir hors de portée des enfants
P264	Se laver soigneusement après manipulation
P280	Porter un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise
UFI	U23K-C7XA-4N47-N2R0

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

2.3. Autres dangers :

Propriétés PBT/vPvB (Annexe XIII) : Le produit ne possède pas de propriétés PBT/vPvB telles que définies dans l'annexe XIII du règlement REACH.

Ingrédients soumis à autorisation (Annexe XIV) : Ne contient pas de substances soumises à autorisation.

Autres : Vinaigre d'Alcool 14° d'acidité. Ce produit est exclusivement réservé à un usage ménager, il n'est pas destiné à un usage alimentaire.

RUBRIQUE 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1. Substances :**

Non concerné.

3.2. Mélanges :**Description :**

Nom Substance	CAS	CE	REACH	ID	CE 1272/2008	Concentration
Vinaigre d'Alcool	90132-02-8	290-419-7	Exempté		Flam. Liq. 3, H226 Skin Corr. 1A, H314	≥ 10- < 25 %

Le vinaigre est un produit réglementé. Le Décret n°88-1207 du 30 décembre 1988 (modifié par le décret n°2055-553 du 19 mai 2005) définit précisément le vinaigre et ses caractéristiques. Ce décret est complété par une norme Européenne : NF EN 13188 d'octobre 2000. La dénomination « vinaigre » est réservée au produit obtenu exclusivement par le procédé biologique de la double fermentation, alcoolique et acétique, de denrées et boissons d'origine agricole ou de leurs dilutions aqueuses.

RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours :****Conseils généraux :**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Amener les sujets à l'air frais.

En cas d'inhalation :

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

En cas d'ingestion :

Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du corps médical.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un ophtalmologiste.

En cas de contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :**En cas d'inhalation :**

Pas de données disponibles.

En cas de contact avec la peau :

Provoque une irritation cutanée.

En cas de contact avec les yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

En cas d'ingestion :

Pas de données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction :****Moyens d'extinction appropriés :**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

Moyens d'extinction inappropriés :

Pas de données disponibles.

5.2. Dangers particuliers résultant du mélange :**Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie :**En cas d'incendie, peut se former : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂).**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion :**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Ne pas respirer les fumées.

5.3. Conseil aux pompiers :**Classe d'inflammabilité :** Non inflammable**Protection contre l'incendie :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Ne pas inhaler les gaz d'incendie. Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.**Procédure spéciale :** Pas de données disponibles.**RUBRIQUE 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :****6.1.1. Pour les non-secouristes****Equipements de protection :**

Porter un appareil de protection respiratoire. Porter un équipement de sécurité.

Procédures d'urgence :

Eloigner les personnes non protégées. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas de données disponibles.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**6.3.1. Moyens appropriés pour le confinement**

Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

6.3.2. Moyens appropriés pour le nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

6.3.3. Autres informations

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres Rubriques :

Voir rubrique 7, 8 et 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :****Mesure de protection :**

Voir rubrique 8.

Mesures pour prévenir un incendie :

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Mesures pour prévenir la génération d'aérosols et de poussières :

Pas de données disponibles.

Mesures pour protéger l'environnement :

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau.

Conseil général sur l'hygiène des travailleurs :

Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après toute manipulation.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**Mesures techniques et conditions de stockage :**

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas fumer.

Matériaux d'emballage :

Ne conserver que dans l'emballage d'origine. N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.

Conditions requises pour l'espace de stockage et les contenants :

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés

Classe de stockage :

Ne pas stocker avec les aliments ou les bases.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Voir rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle :****8.1.1. Exposition du travailleur**

Pas de données disponibles.

8.1.2. Exposition de l'environnement

Pas de données disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition :**8.2.1. Contrôles techniques appropriés****Mesures liées à la substance/mélange :**

Pas de données disponibles.

Mesures structurelles :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

8.2.2. Mesures de protection individuelle**Protection des yeux / du visage :**

Eviter tout contact avec les yeux et la peau.

Protection de la peau (mains/corps) :

Des gants en caoutchouc, résistant chimiquement (selon la norme Européenne EN 374). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.

Protection respiratoire :

Non concerné.

Risques thermiques :

Pas de données disponibles.

Mesures d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

8.2.3. Mesures de protection de l'environnement**Mesures liées à la substance/mélange :**

Empêcher toute pénétration dans les égouts et les cours d'eau.

Mesures d'instruction :

Pas de données disponibles.

Mesures organisationnelles :

Pas de données disponibles.

Mesures techniques :

Pas de données disponibles.

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

RUBRIQUE 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :**

<i>Etat physique :</i>	Liquide
<i>Couleur :</i>	Incolore
<i>Odeur :</i>	Caractéristique
<i>pH :</i>	2,5
<i>Point / intervalle d'ébullition :</i>	118°C
<i>Point / Intervalle de fusion :</i>	Pas de données disponibles.
<i>Point d'éclair :</i>	Non applicable
<i>Taux d'évaporation :</i>	Pas de données disponibles
<i>Inflammabilité (solide, gaz) :</i>	Pas de données disponibles
<i>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité :</i>	Pas de données disponibles
<i>Limites supérieures / inférieures d'explosivité :</i>	Pas de données disponibles
<i>Pression de vapeur :</i>	Non déterminé
<i>Densité à 20°C :</i>	1,0067 g/cm ³
<i>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :</i>	Entièrement miscible
<i>Coefficient de partage n-octanol / eau :</i>	Non déterminé
<i>Température d'auto-inflammabilité :</i>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
<i>Température d'auto-inflammation :</i>	485°C
<i>Température de décomposition :</i>	Pas de données disponibles
<i>Viscosité dynamique :</i>	Non déterminé
<i>Propriétés explosives :</i>	Le produit n'est pas explosif
<i>Propriétés comburantes :</i>	Pas de données disponibles

9.2. Autres informations :

Taux d'acidité : 13,8 – 14,2 °.

RUBRIQUE 10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1. Réactivité :**

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Réaction avec les produits basiques.

10.4. Conditions à éviter :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5. Matières incompatibles :

Hypochlorites alcalins. Les bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques :****11.1.1. Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.2. Corrosion / Irritation de la peau :

Par analogie avec l'acide acétique (CAS 64-19-7) le produit est considéré comme « Irritant pour la peau » (données fournisseur).

11.1.3. Lésion oculaire grave / Irritation oculaire :

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

Par analogie avec l'acide acétique (CAS 64-19-7), le produit est considéré comme « Irritant pour les yeux » (données fournisseur).

11.1.4. Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.5. Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.6. Cancérogénicité :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.7. Toxicité pour la reproduction :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.8. Résumé de l'évaluation des propriétés CMR :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.10. Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.11. Danger par aspiration :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information sur les voies d'exposition probables :

Pas de données disponibles.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Irritation de la peau et des yeux.

Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte ou de longue durée :

Pas de données disponibles.

Effets interactifs :

Pas de données disponibles.

Autres informations :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1. Toxicité :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité :

Pas analogie avec l'acide acétique (CAS 64-19-7), le produit est considéré comme « Facilement biodégradable » (OCDE 301) (données fournisseur)

12.3. Potentiel de bioaccumulation :

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol :

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le produit ne possède pas de propriétés PBT/vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes :

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

13.1. Méthode de traitement des déchets**13.1.1. Élimination du produit / de l'emballage**

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les déchets ménagers. L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage à l'eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

Classification des dangers :

Pas de données disponibles.

Code nomenclature (Code de l'environnement, art. R541-8, annexe II) :

Pas de données disponibles.

13.1.2. Informations pertinentes sur le traitement des déchets

Pas de données disponibles.

13.1.3. Informations pertinentes sur l'élimination des eaux usées

Pas de données disponibles.

13.1.4. Autres recommandations pour l'élimination

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU :

Non concerné.

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies :

Non concerné.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

Classe de danger : Pas concerné

Étiquette de danger : Pas concerné

14.4. Groupe d'emballage :

Pas concerné.

14.5. Dangers pour l'environnement :

Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :**14.6.1. Transport par voie terrestre (ADR) :**

Disposition spéciale applicable au n°ONU 2790 (Acide acétique en solution), groupe d'emballage III, visant à atténuer les prescriptions de l'ADR applicable au vinaigre de fermentation et à l'acide acétique de qualité alimentaire contenant aux max. (en masse) 25% d'acide acétique.

14.6.2. Transport ferroviaire (RID) :

Non applicable.

14.6.3. Transport fluvial (ADN/ADNR) :

Non applicable.

14.6.4. Transport maritime (IMDG) :

Non applicable.

14.6.5. Transport aérien (ICAO/IATA) :

Non applicable.

14.6.6. Mesures à prendre en cas d'urgence ou d'accident :

Voir rubriques 4, 5, 6 et 8.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

Non applicable.

RUBRIQUE 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

15.1. Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :
15.1.1. Réglementation européenne
Règlement CE n°1907/2006 (REACH)
modifié :

Le produit est conforme aux dispositions de REACH. Il ne contient aucun ingrédient soumis à autorisation ou restriction.

Règlement CE n°1272/2008 (CLP) modifié :

Le produit présente une classification et étiquetage de danger conforme au CLP.

Règlement CE n°648/2004 (Détergents) modifié : Le produit est conforme au règlement mais ne présente pas d'étiquetage complémentaire.

15.1.2. Réglementation nationale (France)
Maladies professionnelles :

Non concerné.

Classification française des ICPE :

Non concerné.

Autres réglementations :

Pas de données disponibles

Décret n°88-1207 du 30/12/1988 modifié : Le produit est obtenu exclusivement par le procédé biologique de la double fermentation, alcoolique et acétique, de denrées et boissons d'origine agricole ou de leurs dilutions aqueuses (Norme NFEN 13188 de octobre 2000).

Arrêté du 08/09/1999 modifié : Le produit est conforme pour un usage pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires de l'homme et des animaux.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Le produit n'a pas été évalué.

RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS
16.1. Procédure employée pour déterminer la classification selon le règlement CE n°1272/2008 (CLP) :

Classification	Justification
Skin Irrit. 2, H315	Analogie avec l'acide acétique (CAS 64-19-7)
Eye Irrit. 2, H319	Analogie avec l'acide acétique (CAS 64-19-7)

Le vinaigre est un produit alimentaire et n'est pas soumis à une classification selon le règlement CLP. La classification du vinaigre pour ses usages non alimentaires a été établie sur la base des données réglementaires disponibles de l'acide acétique CAS 64-19-7. En effet, le vinaigre est une substance à composition multiple, variable et définie essentiellement par son mode de production. La substance majoritaire et présentant un danger selon les critères du règlement CLP est l'acide acétique contenue dans le vinaigre et déterminant son degré d'acidité. L'acide acétique dispose d'une classification harmonisée CLP : limite de concentration spécifique de 10% pour Eye Irrit. 2 et Skin Irrit. 2. Pour le libellé des phrases de risques citées, se référer à la rubrique 16.

16.2. Texte intégral des catégories de danger et des phrases H abrégées reporté des Rubriques 2 et 3

Texte abrégé	Texte intégral
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, catégorie 3
Skin Corr. 1A	Corrosion/cutanée/irritation cutanée, catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée de catégorie 2
Eye Irrit 2	Irritation oculaire de catégorie 2
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

NOM DU PRODUIT : VINAIGRE DE NETTOYAGE SURPUISSANT – CONCENTRE 14°

CODE PRODUIT : B050 – B052 – B054

16.3. Historique des modifications apportées à la Fiche de Données de Sécurité :

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	18/11/2020	Création	Dossier Central	Responsable QHSE
2	03/03/2022	Modification Conditionnement	Dossier Central	Sistina Conseils/Responsable QHSE

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux indiqués.

Fait par Sistina Conseils

Visa :

Validé par N.MIALOT Responsable Q.H.S.E.

Visa :